CABOTAGE.

JOHN R. SHAW & Co.

W. H. AVERY

S. HERRMAN

CABOTAGE.

PORTS DU GOLFE.

A. GORDON, WYLIE & Co., 84, Bienville.

VIN sherry pale et de Madère en barillets [illegible], à vendre au magasin par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 8 nov

---

ELECTION de deux membres de la Convention, pour la paroisse d'Orléans, pour les vacances occasionnées par la résignation de MM. J. P. Benjamin, C. M. Conrad, J. B. Plauché et Emile La Sère.

EN conformité à la loi, et d'après les informations qui m'ont été transmises par l'Hon. Joseph Walker, Président de la Convention de l'Etat de la Louisiane—Avis est par le présent donné à tous les votans qualifiés de la ville et paroisse d'Orléans, que le lundi vingt-cinq novembre courant, une élection de deux membres de la Convention d'Etat aura lieu dans la ville et paroisse, aux lieux ci-dessous désignés, sous la direction et la surveillance des inspecteurs et secrétaires suivants, savoir:

PREMIERE MUNICIPALITÉ.

1er District.—A l'Hôtel de la rue Conti [anciennement Richardson] sous la surveillance de MM. Geo. E. Rodgers et Samuel Locke, inspecteurs, et John Cragg secrétaire.

2e District.—Au café de l'encoignure des rues de Chartres et St. Pierre, sous la surveillance de MM. le Dr Isidore Labatut et Victor Burthe, inspecteurs, et R. A. Lefebvre, secrétaire.

3me District.—Au café du Théâtre d'Orléans, rue d'Orléans, sous la surveillance de MM. J. E. Faurès et J. L. Lebre inspecteurs, et Michel de Armas, secrétaire.

4me District.—A la maison où se tient l'Ecole Fabourg, [illegible] sous la surveillance de MM. John Watkins et A. Baudoin, inspecteurs, et J. M. Manreau, secrétaire.

5me District.—A la maison de Pompe No. 10, rue Dumaine, entre celles des Remparts et St. Claude, sous la surveillance de MM. Clement Rossos et Eug. La Sère, inspecteurs, et J. Mateison, secrétaire.

SECONDE MUNICIPALITÉ.

1er District.—Au [illegible] House de la Louisiane, encoignure des rues Carondelet et Perdido, sous la surveillance de MM. J. S. Crockett, et Wm. Flower, inspecteurs, et Wm. C. Ward secrétaire.

2e District.—A la Maison d'Ecole rue St. Charles, entre les rues Julia et Girod, sous la surveillance de MM. B. Locket, et Dr Snowden, inspecteurs, et J. W. Wheaton, secrétaire.

3me District.—Chez Philip Ramer, encoignure des rues Annonciation et Lafayette, sous la surveillance de MM. A. Lever et John Goodin, inspecteurs, et W. A. Beecher secrétaire.

4me District.—A la maison où se tient l'école de la seconde Municipalité, à l'encoignure des rues Tremé et Commerce, sous la surveillance de MM. A. G. Wilson et Isaac N. Marks, inspecteurs, et L. A. Levy, secrétaire.

TROISIEME MUNICIPALITÉ.

1er District.—Au café à l'encoignure des rues de la Levée et des Champs Elysées, sous la surveillance de MM. P. A. Lacoste et [illegible], inspecteurs, et J. Barthelemy, secrétaire.

2e District.—Au Franklin Hall, encoignure des rues de la Victoire et des Champs Elysées, sous la surveillance de MM. Thos. Boylan et Lange Ciais, inspecteurs, et G. W. Darby, secrétaire.

3me District.—Au Free Port Hotel, rue de la Levée, près de la presse à coton d'en bas sous la surveillance de MM. F. B. Massicot et Manuel Laudry, inspecteurs, et Wm. Salt, secrétaire.

4me District.—Au café en face de la Halle Bretonne sur le chemin du Bayou, sous la surveillance de MM. S. Audler et John E. Holland, inspecteurs, et Pre. Cazaux, secrétaire.

Les boîtes aux scrutins seront ouvertes d'après la loi, au lieu seulement, à savoir: le lundi vingt-cinq novembre, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, et immédiatement après la fermeture des boîtes les votes seront comptés.

Les inspecteurs d'élections sont priés de faire leur retour au soussigné, maire de paroisse, par DUPLICATA. Ils sont également priés de présenter à la Cour de Paroisse aussitôt que possible, pour y être [illegible].

Tout changement qui deviendrait nécessaire de faire sera annoncé la veille ou le jour de cette.

Nouvelle-Orléans, 14 novembre 1844.

(Signé) CHAS. MAURIAN, Juge de Paroisse.

14 nov

Marchandises Sèches.

DAVID & CHAPUS,

No. 23, rue de Chartres.

OFFRENT EN VENTE, aux plus bas prix de la place pour comptant ou [illegible], un assortiment complet de MARCHANDISES D'AUTOMNE et D'HIVER reçus par les derniers arrivages du Nord et de France.

[illegible] Cotonnades, No 1 et 2, coton épais, marque Carolina, [illegible]; Flanelle rouge, jaune, blanche, verte et bleue. Drap pilote, Kentucky jeans, Satinet de toutes les couleurs, Casimir français, anglais et américain, [illegible] nouveauté dito satin noir, Tweds [illegible]; Tartan bleu et autres à petits et grands carreaux, 36 pouces; Indiennes en couleurs, [illegible], Merrimack bleu et en couleurs, [illegible], cotonnade fantaisie, pour pantalons [illegible]; Bas de laine [illegible] et petits carreaux, coton écru [illegible]...

[illegible] To goûts en magasin un grand assortiment de Rubans nouveaux pour modistes.

Aussi—Tailleurs trouveront aussi tous les articles convenables pour leur état, tels que Canevas, Padding, Serge, Aiguilles, Soie, Satin, Boutons, etc.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1844.

INSTITUTION DE DEMOISELLES,

(Pensionnat et externat.)

FONDÉE EN 1832 PAR MADAME LEIRIS,

Et dirigée depuis 1840 par Mme. DESRAYAUX

Rue des Remparts, encoignure Bienville.

L'INSTRUCTION donnée dans cet établissement est solide et variée, embrassant depuis les notions les plus élémentaires jusqu'aux notions générales et supérieures des sciences exactes [illegible]...

Les examens de musique ont lieu, comme les années précédentes, le 1er novembre, en avril, le premier samedi de chaque mois à 5 heures P. M.

CONDITIONS.

Pension et instruction générale	$25
Dito avec blanchissage	3
Demi-pension	6
Externes	11
Piano	12
Solfège	2

4 oct—

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL,

Accompagné de Gravures sur bois paraissant tous les samedis depuis le 3 mars 1842.

ABONNEMENT.—Pour la Nouvelle-Orléans $12 par an, tout compris, [illegible] frais de transport aux Etats-Unis. On ne peut souscrire pour moins de six mois.

L'ILLUSTRATION donne dans chacun de ses numéros, la revue des faits [illegible] L'HISTOIRE DE LA SEMAINE, toutes les nouvelles [illegible] dans le MONDE ENTIER, sous le titre de COURRIER DE PARIS les [illegible] nouvelles du monde, de la littérature et des arts [illegible], des articles spéciaux sur les expositions des arts et de l'industrie, sur les [illegible], sur les nouvelles découvertes dans toutes les sciences, des romans et des nouvelles, un bulletin bibliographique, un compte-rendu des ouvrages nouveaux, les modes, les théâtres, amusans des sciences, des PROBLEMES DE ECHECS, des rébus, &c. &c. Tous ces articles sont accompagnés de superbes Gravures sur bois, autant que le sujet le comporte pour l'utilité de la matière ou l'agrément du lecteur. Chaque numéro se compose de seize pages in fo., imprimées sur trois colonnes et présente la revue la plus complète qui existe de tout ce qui est de nature à exciter l'attention publique dans les événemens contemporains.

On souscrit à la Nouvelle-Orléans, chez VICTOR HEBERT, Agent, 149, rue de Chartres.

21 oct—3 m

LES MODES PARISIENNES.

JOURNAL DES MODES.

CE Journal, publié par MM. Aubert & Philipon est sans contredit le plus soigné qui ait paru jusqu'à ce jour. Les modes parisiennes paraissent tous les dimanches et donnent dans chaque numéro une gravure sur acier, coloriée, et estimée, un article sur les modes et les magasins en vogue, une revue des nouveautés dramatiques et autres [illegible] de salon, etc., etc. La publication est dirigée par Mlle Ch. Philipon. Prix de l'abonnement $12 par an. On ne peut souscrire pour moins de 6 mois. On s'abonne chez Victor HEBERT, agent, 149 rue de Chartres entre St. [illegible]. N. B. [illegible] grand Album contenant plus de 300 dessins de [illegible], échappes, fichus, cols, manchettes, etc., sera donné GRATIS à toute personne [illegible] pour un an d'abonnement.

DROGUERIES.

REÇU par les derniers arrivages—un grand approvisionnement de Drogues et Médicaments choisis, consistant.

Sulphate de quinine; acétate, sulphate et muriate de Morphine, cinchonine, [illegible], musc pur; tamin; créosote; [illegible]; dito d'amandes amères, dito de Neroly; [illegible] de citron, dito de bergamotte; dito de mentha [illegible]; dito d'Estragon, dito de Bigarade, dito de Cubebes. Huile de [illegible] de morue, dito de noix, dito d'œillet; acide prussique au 1/4, dito médicinal, dito acétique; dito hydrosulphurique, dito phosphorique, dito chlorosulfurique; alcali volatile concentré, cyanure de potassium; tart de potasse neutre, bicarb. de potasse, dito de Soude; Fluate de chaux, hydrate de proxyde de fer; hydrochlorate de manganèse, cinabre entier, croccus metallorum; prussiate de potasse, calomel anglais, virtuel blanc beau; émétic électuaire diascordium, extrait Digital, dito Jusquiame, dito Belladone, dito bois de gayac, orseille Patchouly; Digital, Pyrethr.; Ratanhia; sagou de l'Inde, santal citrin; storax en pain; vert de Scheele; dito végétal; boules de toutes couleurs; écorce de grenadier; Hysop mondé, marrubes, mélisse, graines d'ambrette; ambre gris; semence de cumin, bourrache; centaurée; cainça; coquelicots; Prenant de Florence, chiendent; pilules de santé du Dr Frank, véritables, pastilles Vichy; oxyde Bismuth; magnésie calcinée, pois d'Iris; anis étoilé; camomille anglaise, quinquina jaune, dito calisaya; dito gris; dito rouge; rac. senelia; stramonium, fleurs de sureau, gomme alore; dito assafoetida; orme gras; m[illegible] cur, cantharides, fleurs Benzoin, spigelia; seigle ergoté; rhue; gomme gutte; baume du Pérou &c. &c.

A vendre par P. CUSACHS, encoignure Condé et St. Philippe.

20 juil

MARCHANDISES SECHES.

Au Magasin de PEET & MORTON, No. 17 Chartres.

LES trafiquants de marchandises sèches, les chasse-commissionnaires, planteurs, etc., sont priés de venir examiner le superbe assortiment de marchandises étrangères et du pays, qui se trouve au magasin des susdignés, les prix en sont excessivement bas.—14 oct.

SAVON—800 caisses de la marque Winchester, au débarquement du navire Walpole, de Boston, à vendre par E. TROISGROS, 28 Vieille Levée. 18 nov.

EN débarquement du navire Edouard, capt Laguerenne, venant de Bordeaux.

45 barriques vin rouge vieux; 24 barils vin blanc; 20 caisses fruits à l'eau de vie; 50 paniers anisette de Champion; 20,000 bouchons; à vendre par

14 nov B. TALAMON, 78 et 80 St Louis

EN débarquement du navire Vaillant, capitaine Giraud, venant de Bordeaux.

40 barriques vin rouge; 30 caisses fruits à l'eau de vie; 60,000 bouchons—à vendre par

14 nov B. TALAMON, 78 et 80 St Louis

CHAUSSONS de laine—300 douzaines de chaussons de laine, à vendre à bas prix par DUFOUR, DURAND & Co, 14 nov 48, Chartres

CAFÉ de Rio—1000 sacs à vendre par GEO. GREEN & BROT, 14 nov 82, Gravier

SACS en pitre—En débarquement du navire London, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 14 nov 82, Gravier

COUVERTURES de 3 points, d'importation directe, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 14 nov 82, Gravier

CHAMPAGNE—100 paniers de qualité supérieure, d'importation directe, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 82, Gravier. 14 nov

EN débarquement du navire Devonshire, du Havre—800 boîtes Sardines à l'huile en boîtes et 1/2 boîtes, de la marque bien connue de B. Ouidoux, à vendre par AUG. MOLIER, 90, St. Louis. 11 nov

REÇU par les derniers arrivages du Havre, d'importation directe des manufactures de Suisse:

Cachemires; Jasperes, en couleurs assorties, nouvel article pour robes d'automne, à vendre par

14 nov C. P. BRET, 45 Toulouse.

ABSYNTHE Suisse, garantie véritable et de 1ère qualité, à vendre par F. PERRET, 13 nov 58 Toulouse

MOUSSELINES, importées directement des manufactures Suisses, à vendre par le soussigné,

Articles en blanc et couleur, fantaisie nouveau, dessins, Id. brodées au crochet, au plumetis, brochées en blanc et couleur, Id. dames en blanc, Id. pour robes, rideaux, moustiquaires.

13 nov F. PERRET, 58 Toulouse

KIRSCH—Véritable Kirsch de la forêt noire, à vendre par 13 nov F. PERRET, 58 Toulouse

CIGARES de la Havane—74 milliers Regalias, en débarquement de la goélette Fanny, et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 13 nov

SUCRE de la Havane—brun et jaune, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 13 nov

CIGARES—Un million deux cent mille, tels que Regalias, Canones, Imperiales, Trabucos, Cazadores, etc. en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 13 nov

SUCRE de la Havane, 35 caisses en débarquement du brick Uncas, à vendre par E. VALLS, 26, Commune. 13 nov

CIGARES de la Havane—30,000 en débarquement du brick Uncas, à vendre par E. VALLS, 26 Commune. 13 nov

CHANGE sur St. Louis—en sommes à la convenance des acheteurs, par PRICE & FROST, 20 Poydras. 12 nov

MOUSSE—8 balles mousse nettoyée, convenable aux matelassiers. SMITH BRYAN, 29, Douane. 13 nov

CAFÉ de la Havane—31 sacs café fin vert, en débarquement de la goel. Fanny, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier. 1 nov

CAFÉ de Rio—400 sacs café fin vert à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 13 nov

SUCRE de la Havane—10 caisses sucre blanc et jaune, en débarquement de la goel. Fanny, à vendre par E. JOHNS, 100 Poydras. 13 nov

CIGARES de la Havane—3 milliers cigares de la Havane, en débarquement du brick Uncas, à vendre par E. JOHNS, 100 Poydras. 13 nov

AMIDON—Récemment reçu et à vendre par le soussigné, 45 caisses de qualité supérieure, fait à St. Louis, à vendre par E. JOHNS, 100 Poydras. 13 nov

JAMBONS—12 barriques jambons au sucre, en débarquement du steamer Louisville, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 54 Tchoupitoulas. 13 nov

FARINE—120 barils farine supérieure, de St. Louis, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 54 Tchoupitoulas. 13 nov

VIEUX WHISKEY BOURBON—12 tierçons, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 54 Tchoupitoulas. 13 nov

GARANCE—2 barriques garance hollandaise, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 54 Tchoupitoulas. 13 nov

INDIGO—De Carracas et de Manille, à vendre à bas prix par G & R BUCHANAN & Co, 54 Tchoupitoulas. 13 nov

BLANC de PLOMB—100 barillets de 25 à 50 livres, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 54 Tchoupitoulas. 13 nov

CHANVRE—111 balles en débarquement du navire West Wind, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 54, Tchoupitoulas. 13 nov

CHAMPAGNE de la marque Napoléon—60 paniers au débarquement, à vendre par FIELD & Co, 30, Vieille Levée. 13 nov

HUILE et Chandelles—1000 galons huile de baleine d'hiver, [illegible], 1000 caisses chandelles [illegible], à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée. 13 nov

VINS—40 barriques vin rouge ordinaire, [illegible] Haut et Bas supérieur, en débarquement du navire Vermont, à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée. 13 nov

QUININE—[illegible] onces quinine, [illegible]; 100 barils raisins, à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée. 13 nov

HUILE d'olive—50 paniers Marseille et 50 caisses huile en bouteilles, à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée. 13 nov

CHANGE sur Paris—Une traite de 2000 francs, à 60 jours de vue, sur Paris, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 46, Vieille Levée. 8 nov

MARCHANDISES SECHES.

NORTH & BROTHERS, encoignure Magasins et Commune—appellent respectueusement l'attention des acheteurs de MARCHANDISES SECHES, à leur vaste assortiment de marchandises américaines, françaises et anglaises, qu'ils ont en magasin et qu'ils reçoivent des MANUFACTURIERS. Ils les offrent aux marchands aux planteurs et commissionnaires à bas prix pour du COMPTANT.

A LOUER—Le spacieux magasin, à présent du lot, situé au No 67, rue Tchoupitoulas, occupant tout l'ilet jusqu'à la rue du Commerce; deux Magasins à trois étages et en briques, rue Front, près celle Benjamin; le magasin d'entrepôt, No. 137, rue de la Nouvelle Levée au-dessous de celle Delord, le magasin très commode, à l'encoignure du Camp et Julie. S'adresser à PETERS & MILLARD, 25, Vieille Levée. 28 oct

A LOUER—Une maison en briques à deux étages, située Boreau, entre les rues de l'Esplanade et de la Paix, possession pour le 1er novembre prochain.

Une maison en briques à deux étages touchant à celle ci-dessus désignée, et formant l'encoignure des rues Moreau et Paix, possession pour le 15 novembre prochain. Ces maisons sont très spacieuses et en bon état.

J. ALBERT, 24 St Louis. 29 oct

A LOUER—Une MAISON en briques à deux étages, située rue de la Victoire, entre le Bayou et les Champs Elysées et Marigny, avec un second corps entre deux cours, [illegible]. La dite maison en bon état, et convenant pour une famille. S'adresser à J. ALBERT, 24, St Louis. 29 oct

A vendre pour cause de décès.

UNE HABITATION établie en sucrerie, sur la rive gauche du Mississipi, à [illegible] au-dessus de Baton Rouge, mesurant [illegible] arpens de face sur 40 de profondeur, et une grande partie de cette concession. Il y a sur la dite habitation une sucrerie, une sucrerie, en bon état, et un moulin à cotonnier, etc.

Cette Habitation sera offerte en vente aussitôt après la récolte, à des conditions avantageuses.

S'adresser à M. MARTINEZ, sur l'habitation.

9 oct—1m

A LOUER—DEUX MAISONS en briques et à deux étages, commodes et agréables situées dans le Champs, en face de la Place Lafayette, avec de grandes cours et des bâtisses dans le fond. Elles sont placées dans un bon quartier et conviennent comme résidences de famille.

Aussi: La MAISON en briques et à deux étages, située Bienville, près de l'encoignure de celle St. Charles, avec grenier, bâtisses dans le fond, &c. On pourra en donner possession au 1er novembre.

Aussi:—UNE GRANDE MAISON en briques et à deux étages, ayant deux jolies chambres au grenier, située rue Julie, près de l'encoignure de celle du Camp. On pourra l'occuper de suite. Pour les conditions, s'adresser à MAUNSELL WHITE & Co.

4 oct— Gravier.

A LOUER—Le magasin à étages, situé No. 47 rue Bienville, entre les rues Royale et Chartres, occupé maintenant par M. R. Gaudé. Possession au [illegible] 1er novembre prochain. S'adresser à SCHMIDT & Co, 88 Bienville. 17 oct

A LOUER—Deux chambres au rez-de-chaussée de la maison No 247, rue du Camp, entre celles Delord et Calliope, convenables pour faire un parloir ou chambres à coucher d'un garçon. On les louera avec ou sans meubles. S'adresser à E. JOHNS, 100, Poydras. 11 nov

ASSURANCES MUTUELLES.

Compagnie d'Assurance de l'Ouest, pour la Marine et le Feu.

(Sous un amendement de leur charte.)

CETTE compagnie assure contre les risques de la MER, des RIVIERES, et du FEU, sous le système mutuel.

D'après ce mode d'assurance, les personnes qui s'engagent envers cette compagnie ont droit à une part des profits, sans encourir aucune responsabilité et ce, d'après sa charte.

L. MATTHEWS, Président.

14 oct

$5 DE RECOMPENSE,

SERONT payées à celui qui arrêtera la mulâtresse LYSA âgée d'environ 24 ans, taille de cinq pieds, bien constituée de corps, ses épaules hautes, les cheveux lisses. Cette esclave parle espagnol et se fait passer pour mexicaine. On suppose qu'elle habite la Première Municipalité.

La récompense promise sera payée à quiconque la ramènera chez P. MALLARD, No. 240, rue Royale.

15 oct—

Les esclaves suivants se sont échappés de l'habitation du soussigné, située à environ 10 milles de cette ville, et connue sous le nom d'ancienne habitation Arnaud. Si ces esclaves sont arrêtés et conduits au bureau de MM. Hewitt, Heran & co. rue du Camp, No. 65, ou s'ils sont délivrés à M. Bayhie, sur l'habitation susdite, une récompense raisonnable sera accordée sur demande faite au soussigné.

EDMUND, âgé de 18 ans, nègre créole, parlant anglais et français, taille de cinq pieds, ayant la figure ronde et les yeux petits.

BAZILE ayant la figure marquée comme un nègre de Guinée, parlant français et de la taille de cinq pieds, il est âgé de 30 ans.

FELICITE, mulâtresse de 33 ans, figure ronde, petits yeux et de la taille de cinq pieds: elle a des manières réservées.

Ces esclaves se sont évadés depuis environ six semaines, et l'on suppose qu'ils se tiennent cachés dans les habitations voisines ou dans cette ville. On donnera une récompense plus forte à celui qui pourra prouver qu'ils ont reçu asile de quelqu'un.

JAMES HEWITT, No. 65, rue du Camp

25 sept—

INDIENNES d'automne—Les soussignés reçoivent en ce moment plusieurs caisses d'indiennes d'automne, d'un goût tout-à-fait nouveau; ainsi que des indiennes noires, blanches et à meubles: le tout au plus bas prix au comptant. PEET & MORTON, 17, Chartres.

14 oct

A VENDRE par le soussigné: — 15 barils vin blanc Haut Barsac; 15 de de Haut Sauterne; vins rouges de différents crus; anisette superfine de Marie Brizard et Roger, do de de Chauvet fils; cerises à l'eau de vie; huile d'olive en grandes bouteilles et en demi bouteilles; bouchons en balles de 10,000; de en sacs de 500 et de 1000; sardines de Colin en demi boîtes; olives et capres marinées; eau de fleurs d'oranger en flacons d'un joli modèle nouveau; savon de Marseille; bouteilles vides, de Bordeaux et de Marseille. B. TALAMON, 78 et 80, rue St Louis. 7 nov.

PEET & MORTON.

No. 17, rue de Chartres,

RECOIVENT actuellement par le navire Colombo, un très grand assortiment de sattinet d'un nouveau style; belle flanelle croisée, française; shales fiel de Chine, 4, 6 et 7/4; shals Victoria et Cashmere, &c. &c. qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés, pour du comptant. 21 oct

COGNAC à vendre sur la Levée—36 demi et quarts de pipes Cognac, débarquant du navire Cabot, de la marque Alex Seignette de la Rochelle.

Les soussignés étant les seuls agents à la Nouvelle-Orléans, qui reçoivent des consignations directement de cette maison peuvent vendre à des prix très modérés et garantissent que ce Cognac est l'article réel de la marque indiquée, et afin de donner toute assurance aux acheteurs, il sera laissé dans les magasins de la douane.

2 nov LOISON & SILVESTRE, 26, Chartres

F. & J. LACOSTE, importateurs de marchandises françaises, rue Royale, 166, offrent à vendre en débarquement des navires Norman et Bon Lion, arrivant du Havre:

Schalls 6/4 et 7/4, soie sergée, gros grains noirs, velours à [illegible], franges,

Cols mousselines garnis dentelles, valenciennes, broderies, velours, brodés et garnis imitation.

Cols tulle, brodés et montés; chemisettes brodées et montées; voilettes blanches et noires.

Dentelles, valenciennes, malines, valenciennes brodées, nouveautés,

Bandes tulle brodé, à pois et nouveautés,

Boutons en soie, tulle, filet, Tyrolienne, Constantine, Diable, Marquises, Algériennes, Parisiennes, Orientales, Africaines, Carnassières, &c. &c.

Rubans, taffetas, satins unis, façonnés, gros de Naples unis et façonnés, numéros assortis,

Gants castor, piqué anglais, thibet, indous, soie filet,

Mitaines et mitons laine, soie, coton, &c. toutes grandeurs,

Brodequins laine guillanchés, à sabot, guêtres du pour enfans,

Parapluies et ombrelles; douairières et penka,

Jupons tricotés laine, et gilets flanelle,

Mousseline de laine, couleurs nouveautés et noire,

Indiennes françaises pour robes et pour meubles,

Bas soie coton, gris, blancs, noirs moulinés, chaussettes et chaussons de toutes grandeurs,

Un assortiment en ce qu'il y a de plus nouveau en cravattes et écharpes, soierie, taffetas, satin uni, façonné et moiré,

Draps 4/3 et 5/4, noir Sedan, Cachemire, à Palletots, nouveautés,

Satins, 5/8, nouveautés et noir, casimirs 5/4 de do

Boutons nacre, jais, os façonné, camé, damasquiné, nacre, gravé émail &c. &c.

Boutons pour tailleurs, à jo, à queues à mibles, gros grains, soie à paletots, lasting, crinolières &c. &c.

Chemises en toile et en coton,

Fontards, bretelles soie, coton tricotées à boucles et boutons &c. &c.; serge pour tailleurs et [illegible] noirs pour robes; crêpe noir; laton et calottes, tiroirs pour moutiers; coiffures diverses croix, à glands, à chainettes, cœurs, perles &c. &c.; peignes écaille, buffle et corne, imitation écaille; à ret, pipe, à rouleaux à papillottes, qu'un assortiment complet de parfumeries des meilleures maisons de Paris, telles que: savons, pommades, crème de Perse, huile antique, eau de lavande, de ambrée, eau de Cologne &c. &c. Aiguilles de tous numéros, rubans fil assortis, brosses à dents, diverses qualités, fil français, toutes couleurs &c. &c.

30 oct

REÇU par les navires Francis Depau, Taglioni et Nashville et à vendre par le soussigné à très bas prix.

Drap façonné pour pantalons; cotonnade française, mousseline de laine; shalls cachemire et thibet, foulards de soie, cravates satin et taffetas; fil bas de soie et cachemire; coton pour rideaux; mouchoirs Madras; crêpe noir; rubans satin taffetas et velours; chemises de couleur, cotons, tire-lignes, soie à coudre en écheveaux et en bobines; franges en soie, agréments et cordelières; coulisses et galon de fil; gants de soie noire et couleurs, fil à coudre, assortis, gants de tricot; gants en peau 1/2 longs et courts; du fil demi-longs et courts; mitaines longues et à doigts, gants de laine et couleur; bas et chaussettes de soie, laine et coton; bourses en soie, unies et brodées en perles; sacs velours brodés de perles, un grand assortiment d'articles de jais, tels que peignes, boutons, colliers, épingles et pendants; parapluies de soie; jarretières en peau avec élastiques; pantoufles pour dames; laine à broder; casquettes pour enfans en draps et velours, vernis de Nyx & Co; couverts fer et composition; couteaux et canifs anglais; crème de Perse, moelle de bœuf; pommade de Lyon; moelle d'ours et autres parfumeries de Montpellier—Une grande quantité d'autres articles tels que: épingles, aiguilles, boutons; peignes de toutes sortes; capsules, fusils; carnassières; brosses à dents; fil bobines; billes de billards; dominos, cartes à jouer; à laces; dés à coudre; un bel assortiment de poupées, masques en carton; plumes, encre, papier à lettres, crayons, fourniture pour tailleurs et cordonniers. TALAMON FRERES, 44 rue de Chartres. 6 nov

Marchandises Riches et Nouvelles.

RECEMMENT déballé au nos. bois de C. M. SIMPSON, No. 40, rue Chartres, les marchandises fraîches, ci-après:

Cachemires d'Ecosse, nouveaux et superbes,

Mousseline de laine, riche et nouveaux dessins;

Des caisses de Calicots nouveaux, très riches, 3/4 et 4/4;

Une caisse d'Alpacas unies, en couleurs et noir; [illegible], à dessins, gingham et d'Earlston pour l'automne et l'hyver, ainsi qu'un grand assortiment de flannelles, kerseys, jeans, Lowells, cotonnade de toutes descriptions, convenant pour la ville et la campagne.

A VENDRE par le soussigné, d'importation directe, 60 barriques vin rouge qualité ordinaire à prix modérés.

20 demi barriques vin blanc Sauterne et Barsac, 30 demi barriques vin rouge de diverses qualités, 12 [illegible] eau-de-vie, 1e preuve, meilleures marques, 14 barriques vin rouge vieux de Blanquefort, 17 barriques vin rouge St Julien et Margaux 1840.

Un grand assortiment de vins en caisses de 12 et de 24 bouteilles.

80 paniers huile d'olive de 12 bouteilles, 1ère qualité, 60 paniers anisette surfine de Chauvin, de Bordeaux, 50 caisses curaçao, petit modèle, cruchons, 30 caisses curaçao, grand modèle, do, 80 caisses absynthe suisse 1ère qualité.

11 nov P. LONGIS, 116 Royale.

OUVERTURE DE NOUVEAUTES FRANCAISES.

FRED. BONIS & LOUVRIER font l'ouverture des marchandises suivantes, qu'ils viennent de recevoir par les navires Norman et Bon Lion, du Havre.

240 Robes, très belle mousseline de laine, genre nouveau, 2 caisses dito, beaux dessins, demi coton, 2 do Indiennes françaises, beau genre, 1 do Draps noirs et de nouveautés, 1 do Satin noir pour jaquons, 1 do Etoffes à rideaux, nord rayés et damassés; 1 do Mousseline de laine, demi deuil; 1 do Crêpe, blanc et en couleur 1 do Rubans de satin unis de 1/4 à 12

Un grand assortiment de mousseline Suisse et mull; Quelques cartons de cravates, tout à fait nouvelles, do pour dames, Voiles blancs et noirs en dentelle, Bonnets de dentelle, de laine, Chaussons et [illegible], et de filette,

Ensemble un assortiment complet de toutes sortes de fils, galons et une variété de petits articles de fourniture et de mercerie. Gros et détail, rue de Chartres, et rue des Chevaliers Latin Mart.

28 oct FRED. BONIS & LOUVRIER

LES soussignés donnent avis à leurs habitués et au public en général, qu'ils reçoivent des ordres pour des provisionnements de CHARBON, au magasin de M. D. B. Gaurty, No. 135, rue Bourbon, et à la Pharmacie de M. P. Ducouge, No. 49 rue de Chartres B & A SOULIE.

7 oct

HABILLEMENS FRANCAIS.

BATAILLE & RIGEY,

66, rue de Chartres, encoignure Bienville.

OFFRENT en vente leur Nouvel Assortiment de Marchandises Françaises, reçues par les derniers arrivages, et principalement par le Bon Lion, venant du Havre; cet assortiment se compose de tous les articles nécessaires pour la toilette des Messieurs et des Enfans, avec confectionnés par d'excellens tailleurs, et les jugés au plus à la mode en ce moment à Paris.

Désirant satisfaire leurs habitués et le public, B. & R. ont [illegible] prix aussi réduits qu'en aucun magasin de la Nouvelle Orléans. Ayant plusieurs autres magasins à la campagne, ils excédent la balance de leur stock à la fin de chaque saison, lesdits offrent en vente des articles nouveaux et de première fraîcheur.

Savoir:

Paletots drap fin castor, pilote, castorine, tweed, &c.

Redingotes drap noir fin et en couleur, colons et revers très larges, comme à la mode.

Habits de mode et pour bal très soignés pour le genre et la qualité.

Pantalons fantaisie raies et carreaux, dito en casimir noir, tous les prix.

Gilets cachemire, soie, satin, casimir, de quatre formes différentes.

Manteaux ronds et manteaux très élégants.

Robes de chambre nouvelles, doublées en laine et soie et Pantalons à pieds, aussi pour la chambre.

Chemises toile, devants en toile et en flanelle, Caleçons tricot, en coton et en laine, Bretelles de toute qualité, [illegible], Parapluies, cotons, mouchoirs de soie et de fil, cravates noires, [illegible], longues et carrées, foulards, &c.

Un superbe assortiment d'Habillemens pour jeunes gens et enfans tels que Vestes, Redingottes, Manteaux, Pantalons, Gilets, &c., aussi à très bas prix. 29 oct

GARTHWAITE, PAYAN & Co.

Magasin d'Habillements, en gros et en détail,

No. 16, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée.

NOTIFIENT le reste de leur stock précédent, [illegible] Aldéric Lavigne, Alzème Corquère, [illegible], assortiment complet, [illegible] prix, pour du COMPTANT.

PALETOTS ET LEVITES

En drap bleu blanc, vert, noir, bleu, fil soi gris, en drap noir, gris, en tweed jeans Kentucky, jeans, en casimir, unis et rayés.

HABITS ET LEVITES.

En draps français, anglais, allemands et américains, en bleu-verts, bleu invisibles, verts, bruns et couleur, &c.

PANTALONS—En casimir fin gris et anglais, noir, [illegible], rayés et bleus, en kersey, jersey, Kentucky jeans cotonnade et casimir satiné.

GILETS—A col, velours, croisés, en soie, velour et drap, tous en 6 dessins cachemire fantaisie; velours laine, [illegible], de Marseilles; bombazine noir.

CHEMISES ET CALECONS—En toile d'Irlande, toile écrue, coton, Coucol gingé, flanelle Canton, laine d'agneau, merinos et coton, cols de chemise, écharpes en satin, en laine, riches; bretelles en gomme élastique, cols, gants, bas, foulards, cotonnades et autres; une douzaine de casquettes en velours, en toile en velours au Japon.

HABILLEMENS D'ENFANS—Paletots et Lévites de tous genres.

Ces habillements quiconque, [illegible] se trouveront leur avantage [illegible] examiner ces marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. 7 nov

SUCRE, Havane, jaune et brun, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 34 Vieille Levée. 7 nov

CIGARES de la Havane—à toutes sortes et des meilleures marques, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 34 Vieille Levée. 7 nov

FARINE—85 barils des moulins de Providence, en débarquement du Harry of the West, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 7 nov

POIS blancs—8 barils de qualité supérieure, en débarquement du White Cloud, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 7 nov

BEURRE—10 barils beurre de ménage, excellent, récemment reçu et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras.

VERRES A VITRES—480 caisses de Croton et Schuyl[kill], qualité supérieure, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 7 nov

SALERATUS—15 barriques, reçues et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 7 nov

HOUBLONS—3 balles houblons de Boston, récemment cueillis, à dito dito de l'année dernière, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 7 nov

CORDES de Manille—40 rouleaux de différentes dimensions, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 7 nov

SEAUX peints—225 douzaines, en magasin et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 7 nov

CLOUS—100 barils clous de Boston, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 7 nov

BOTTES, Souliers et Brodequins—67 caisses en débarquement des navires Diana et Yazoo, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane. 6 nov

GARDE feux, chenets, pelles et pinces en cuivre: une grande variété en magasin et à vendre par W. A. RYAN, No. 48 rue de Chartres. 5 nov

BEAUX fusils dernièrement reçus par le Malabar de Liverpool, en magasin et à vendre par W. A. RYAN, No. 48 rue de Chartres. 5 nov

POUDRE et bourre, ainsi qu'une variété d'articles employés par les chasseurs, dans [illegible] manufactures anglaises en magasin et à vendre par W. A. RYAN, No. 48 rue de Chartres. 6 nov

RUM—Un poinçon vieux rum de Ste Croix, qualité supérieure, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 36, rue Gravier. 5 nov

VIN—15 quarts de barriques vin de Porto, article supérieur, 25 de vin de Madère, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 36, rue Gravier. 5 nov

QUININE—500 onces, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 15 oct

CORDES et toile d'emballage—1000 rouleaux cordes, 700 pièces toile, 176 balles ficelle, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 28, Tchoupitoulas. 6 nov

FARINE—250 barils farine de St. Louis, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 52, Tchoupitoulas. 6 nov

WHISKEY—90 barils vieux whiskey Bourbon, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 54, Tchoupitoulas. 6 nov

CHANDELLES moulées—En débarquement du Diana, de Boston; 60 caisses de 6 à 8 à la livre, marque Jackson, à vendre par ISAAC BRIDGE, 78, Magasins. 6 nov

WHISKEY d'orge, en débarquement du steamer Swift sure, à vendre par ISAAC BRIDGE, 78 Magasins. 6 nov

CHANDELLES de composition—50 caisses de six à la livre, de Caleb Smith & Co en débarquement du navire Empire et à vendre par J. F. BERCIER & Co. 64, Vieille Levée. 6 nov

LONGS bouchons fins—40 mille en sacs de 1000 et de 500, à vendre par J. F. BERCIER & Co. 64 Vieille Levée. 6 nov

CORDES et toile d'emballage, à vendre par GEO. GREEN & BRO., 82, Gravier. 2 nov

---

ORLEANS HIGH SCHOOL.

[LYCÉE D'ORLEANS,]

Rue de l'Esplanade.

LE LYCÉE D'ORLEANS, dirigé par ses fondateurs Messieurs WYNDHAM, MERVOYER et EVERETT, reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.

L'enseignement comprend toutes les branches d'une éducation solide et complète.

L'institution se recommande tout particulièrement aux familles Créoles par les facilités qu'y trouvent les élèves pour l'acquisition de l'anglais. C'est par l'intermédiaire de cet idiome qu'on y enseigne les langues anciennes, l'espagnol, les mathématiques, la géographie &c.

Les Professeurs chargés des Cours ordinaires sont MM. LOUIS SIRET, FUENTES, MACNAMUS et les Directeurs de l'Etablissement, MM. MERVOYER, WINDHAM & EVERETT.

Sont, en outre, attachés à l'institution, MM. A. TARNEY, Professeur de Musique; JAUMÉ, Professeur de Dessin; DEVOTI, Professeur de Danse, et CABERES, Professeur d'Escrime.

La surveillance est exercée par les Directeurs et par des maîtres d'études qui consacrent tout leur temps au maintien du bon ordre.

La discipline établie par les statuts est ponctuellement maintenue. Aucune intervention du dehors n'est tolérée, sauf les cas où les Directeurs jugent convenable de requérir le concours des parens ou des tuteurs.

Les Directeurs répudient formellement les méthodes expéditives, et suivent le mode d'enseignement pratique dans les collèges de France. Ils sont persuadés que les connaissances ne s'acquièrent que par les études soutenues et persévérantes.

Les enfans dont les parens le désirent assistent à l'instruction religieuse qu'un ecclésiastique vient faire deux fois par semaine pour les élèves Catholiques.

Les STATUTS ET REGLEMENS DU LYCÉE, en anglais et en français, se trouvent chez les principaux libraires de la ville.

6 nov—6m

ACADEMIE MODERNE.

LES parens et les tuteurs sont respectueusement informés qu'il sera établi, à la Nlle Orléans, une institution pour l'éducation des jeunes gens qui se destinent spécialement au commerce.

Les succès obtenus dans les arts et dans les sciences, ayant puissamment contribué à cimenter et à multiplier les relations commerciales du monde entier, et la connaissance des langues par ce fait, étant d'une utilité incontestable, il est devenu de la plus haute importance pour les hommes qui veulent parcourir la carrière du commerce, de connaître parfaitement, au moins l'Anglais, le Français et l'Espagnol. En conséquence, le soussigné, professeur d'anglais, français, espagnol et italien, plein de reconnaissance pour les marques de confiance qu'il a reçues du public, depuis les ans qu'il est fixé à la Nlle Orléans, se propose d'y établir une institution dans laquelle les diverses branches de l'instruction seront introduites et enseignées de telle sorte, que les élèves auront profité des avantages d'une bonne et solide éducation avant l'époque où ils seraient appelés à commencer leur carrière commerciale.

Toutes les parties des études seront commencées et complètement finies par l'élève qui, entré à 14 ans, en sortira à 17. Alors il sera en état de parler couramment et correctement trois langues vivantes, et possédera, en outre, toutes les connaissances utiles au commerçant.

Les parens et les tuteurs qui désirent y faire élever leurs enfans sont priés de venir inscrire leurs noms.

Le susdit établissement sera ouvert le 1er de novembre, si toutefois, le nombre des souscripteurs peut en garantir le succès.

Pour plus de détails s'adresser au No 191 rue Douane, près des Remparts. JAN SAMPOL DE PALOS.

21 sept

COLLEGE WASHINGTON.

(A un Mille au-dessous du Couvent des Ursulines.)

DIRIGÉ PAR

J. CHANUT,

LICENCIÉ ES-LETTRES,

Ancien professeur d'Histoire au Collège Royal de Henry IV, à Paris, Ex-Vice-Président et Professeur au Collège Jefferson [Louisiane].

CETTE institution, ouverte depuis quelques mois, embrasse toutes les branches d'instruction, soit CLASSIQUE, soit SPECIALE, POUR LE COMMERCE ET LES AFFAIRES. Les élèves y sont donnés par M. Chanut, son associé, professeur déjà accrédité en ce pays et un PROFESSEUR SPECIAL de langue anglaise venu du Nord en dernier lieu dans la maison.

Les diverses conditions [illegible] sont énoncées dans le Prospectus qu'on trouvera chez tous les libraires, seront cultivées avec [illegible], mais l'anglais jouit au Directeur d'une telle importance pour ce pays, qu'il mérite une attention spéciale à le faire étudier dans l'enseignement, et à rendre les élèves capables de l'écrire et de le parler avec facilité, pureté et élégance.

M. Chanut saisit cette occasion de répondre aux mots de vers bruits, répandus par une malveillance qu'il s'abstient de qualifier, et rejetés avec une bien grande légèreté; qui par exemple, le font voyager dans l'Ouest et au Nord tandis qu'il n'a pas quitté un moment sa maison, et qu'il s'est occupé assidûment des élèves confiés à ses soins par plusieurs familles respectables. Tous ces bruits sont inexacts et faux.

Conditions:

Pensionnaires, $45, avec blanchissage; $42, sans blanchissage.

Demi-pensionnaires, $16—Externes, $8 et 10, suivant l'âge et les branches d'instruction.

LES PRIX CI-DESSUS COMPRENNENT TOUS LES FRAIS, la fourniture des livres excepté.

21 sept

PORC—80 barils prime porc, à vendre par 11 oct J. TARDOS, 7 Conti

CORDES et toile d'emballage—300 rouleaux corde d'emballage 2000 verges toile, à vendre par J. TARDOS, 7, Conti. 2 oct

SAVON Winchester—100 caisses No. 1, à vendre par le soussigné J. TARDOS, 7, Conti. 2 oct

PORC—275 barils porc prime, à vendre par le soussigné à l'inspection de Bosset. J. TARDOS, 7 Conti

NEGRES—On demande à louer dix nègres pour travailler à la culture sur une plantation près de la ville. S'adresser à J. TARDOS, 7 Conti

CIGARES de la Havane—25,000 Cigares de la Havane Miller en débarquement du brick St. Street, et à vendre par DAMAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 13, St. Louis. 6 nov

CAFÉ de Rio—800 sacs 1ère qualité, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 6 nov

HUILE d'olive—50 paniers huile de Nice en très bon ordre, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 6 nov

SAVON—50 caisses savon Castille, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 6 nov

VINS EN CAISSES—80 caisses vin rouge St. Julien avec étiquettes et capsules, en débarquement et à vendre par AUG. MOLIER, 90, rue St. Louis. 6 nov

SARDINES A L'HUILE—800 boîtes et 1/2 boîtes, de la marque bien connue B. Ouisoux, en débarquement du navire Nashville venant du Havre, et à vendre par AUG. MOLIER, 90, rue St. Louis. 6 nov

INDIGO—6 surons Guatimala, 1re qualité, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 28 Vieille Levée. 6 nov

CACAO—80 sacs Guayaquil, à vendre par E. TROISGROS, 28 Vieille Levée. 6 nov

TABAC—60 balles Tabac de Cuba, à vendre par E. TROISGROS, 28 Vieille Levée. 6 nov

SUCRE HAVANE—6 caisses blanc, jaune et brun, en débarquement du brick T[illegible], à vendre par E. TROISGROS, 28 Vieille Levée. 6 nov

AMANDES—[illegible] à vendre par E. TROISGROS, 28 Vieille Levée. 6 nov

SUCRE Havane—500 caisses blanc jaune et brun à vendre par E. TROISGROS, 28 Vieille Levée. 6 nov

CAFÉ Java—[illegible] sacs vieux gouvernement en débarquement du navire Empire, à vendre par E. TROISGROS, 28 Vieille Levée. 6 nov

TABAC Havane—4 balles Vuelta de Abajo, capas et tripas, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 28 Vieille Levée. 6 nov

ARTICLES DIVERS—20 barils à coco, [illegible] de Nantes, [illegible], et à vendre par E. TROISGROS, 28 Vieille Levée. 6 nov

BISCUIT de soda—25 caisses, en débarquement du navire Trenton, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 6 nov

BEURRE—12 firquins de Goshen, d'une qualité excellente, en débarquement du navire Trenton, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 6 nov

EPICES—40 boîtes piment, casse et moutarde, en débarquement du navire Empire, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 6 nov

INDIGO—12 barils et 8 surons, en débarquement du navire Trenton, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 6 nov

THE—8 demi caisses thé impérial, en débarquement du navire Empire, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 6 nov

CHAPEAUX d'enfans, élégants, reçus par le Y. zoo, et à vendre par FROST & Co, 10, Magasins. 6 nov

CHAPEAUX—63 caisses en débarquement du navire Rio, comprenant un fort assortiment, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins. 6 nov

BOTTES et souliers—Un grand assortiment en magasin, à vendre par FROST & Co, 10, Magasins. 6 nov

EAU DE VIE SEIGNETTE de qualité supérieure, en quarts de pipes, en débarquement et à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune. 6 oct

GENIEVRE DE HOLLANDE—Qualité de choix en pipes, en débarquement et à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune. 5 oct

FUSILS—Reçu dernièrement par le New Hampshire, de Liverpool: un bel assortiment de fusils de chasse, à vendre en magasin par WM. A. RYAN, 48 Chartres. 27 sep

USTENSILES de Cuisine consistant en toute espèce d'articles à l'usage de la cuisine, en fer, cuivre, tôle et ferblanc, à vendre en magasin, par WM. A. RYAN, 48 Chartres. 27 sep

SEL—1850 sacs sel commun de Liverpool, en débarquement du Pharsalia, à vendre par WM. PREEN & Co, 46 Douane. 25 oct

CLOUS—1000 barillets clous assortis, de 4 à 6 à la livre à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 1 nov

SAVON ET CHANDELLES—250 caisses blanc de baleine de première qualité. 1000 do. savon extra et No 1 de Boston, diverses marques; 100 do Cincinnati, do à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 1 nov

THÉ frais—Reçu récemment de New York et de Boston, 1000 caisses thés impérial, poudre à canon, Old Hyson, Souchong, Pouchong et Young Hyson, dont une partie de qualité supérieure, à l'usage des familles, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 1 nov

BLANC de baleine—300 caisses New Bedford de première qualité, reçues et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 1 nov

SALERATUS—50 barriques et barils saleratus de Boston, No. 1, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 1 nov

LE soussigné offre à vendre pour du comptant, à des prix très modérés, les articles suivants:

Etamines assorties en qualités,

Prunelle noire do do,

Toile à drap 3/4 et 12/4,

Toile de Paris,

Toile d'Irlande par pièce et demi pièce,

Flotille et bretagne,

Russie véritable et imitation,

Indiennes américaines et françaises,

Coton blanc et écru de 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4,

Percale blanche, assortie en qualités,

Coutil à matelas,

Flanelle, blanche, rouge, verte et jaune,

Tartan pour manteaux et pantalons,

Satinet et casimir noir et gris,

Serviettes et nappes unies et damassées,

Tapis en laine pour escaliers 3/4, 7/8 et 4/4

Nuge chenilles 4/4, 5/4 et 6/4,

Dentelle et entre deux en fil d'Ecosse,

Tulle blanc et noir, passementerie,

Bas pour dames, en coton, soie, filoselle, mérinos et cachemire,

Chaussettes en mérinos et en coton gris et écru,

Foulards et [illegible] pour hommes,

Velours coton pour vareuses,

Tapis pour pianos,

Mousselines à rideaux et à moustiquaires, damassées, à carreaux et façon guipure,

Couvertures en laine, 1, 8 et 12 points,

Cotonnade française pour pantalons,

Denims, Log Cabin et Clay's cotonnade,

Serge en soie et en laine pour tailleurs,

Chemises tricotées en mérinos pour hommes et pour femmes,

Boutons en gros, en soie, corne fondue, en os et en nacre,

Fil patente de Marshall, Nos 40, 50, 60 et 80,

Fil en bobines, d'Alexandre, Orell et Taylor,

Fil à cordonnier,

Gaffes et galons français et allemands.

P. MACARTY, 208 Bourbon

P. LONGIS, 116, rue Royale, a constamment en magasin un fort assortiment de vin de Porto et de vins de Madère de diverses qualités, qu'il offre à vendre à des prix modérés. 11 nov.

DEMI Bas en Laine—600 douzaines, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins. 21 oct

---

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

SAMEDI, 16 NOVEMBRE 1844,

Pour les débuts de Mr. CŒURIOT, 1er ténor d'opéra comique, et de Mme CŒURIOT STEPHEN, 1re dugazon.

LES DIAMANS DE LA COURONNE,

Opéra en 3 actes, d'Auber.

Suivi par

MADEMOISELLE DAUGEVILLE,

Vaudeville en 1 acte.

On commencera à 6 heures et demie.

SALLE DE BAL WASHINGTON.

GRAND BAL PARE ET MASQUÉ

Rue St. Philippe, entre celles Royale et Bourbon.

LE Directeur informe respectueusement ses amis et le public en général, que cette Salle ayant été entièrement réparée, sera ouverte tous les MARDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE pendant la saison.

Entrée:—Cavaliers, $1; Dames, gratis.

GEORGE STEVENS, Directeur.

N. B. Personne ne sera admis dans la salle avec des armes; les portes seront ouvertes à 7 heures et demie.

16 nov

SALLE D'ORLEANS,

GRAND BAL PARE ET MASQUE.

P. A. DUBORD a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il continuera à diriger les Bals de la Salle d'Orléans, et qu'ils auront lieu les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI.

Rien ne sera épargné pour rendre cette Salle un des meilleurs lieux d'amusement de la ville.

Un Restaurant attaché à la salle, sera abondamment fourni de mets choisis. Repas de société servis avec promptitude.

La Buvette sera constamment fournie des meilleures liqueurs.

L'orchestre sera composé des premiers artistes de cette ville.

Une police stricte veillera constamment au maintien de l'ordre.

Personne ne sera admis dans la Salle de Bal avec des armes, par ordre du Conseil de Ville.

Le Bal s'ouvrira à 7 heures et demie.

15 nov— P. A. DUBORD, Directeur.

A L'ARSENAL DU REGIMENT DE WASHINGTON.

BALS DE SOCIÉTÉ.

MR DEVOTI a l'honneur d'annoncer aux Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'une série de BALS aura lieu durant l'hyver, dans la Superbe Salle du Régiment de Washington, qu'il a louée à cet effet. Cette Salle a été magnifiquement arrangée et nouvellement peinte, et compte quatre grandes ouvertures. Pour la commodité et l'agrément, elle n'est surpassée par aucune autre Salle de cette ville.

La liste de souscription est actuellement ouverte au bureau de l'Armorie. On donnera avis du jour où aura lieu le premier bal. 12 nov

SALLE DE BAL

DE LA RUE ST. LOUIS.

Les listes de souscription aux séries de BALS masqués et parés qui doivent avoir lieu à cette Salle, sont actuellement ouvertes. Les messieurs qui désirent souscrire sont priés de s'adresser à Mr H. RUFFIER au bureau de la Salle de Bal ou au bureau de l'Hôtel St. Louis.

11 nov—6 Mme L. HAWLEY, possédant le bail.

SALLE TAGLIONI

A l'encoignure des rues Baronne et Perdido, au-dessus du Rail-Road Carrollton.

LE soussigné a l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs de cette ville qu'il fera dans le courant du mois de Novembre, la nouvelle ouverture de cette salle élégante à l'effet d'y donner une série de bals de société. Une liste de souscription est ouverte au bureau, [illegible] pourra s'inscrire tous les jours depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures P. M. et depuis 6 heures jusqu'à 10. Un comité des propriétaires des Bals sera nommé par les souscripteurs, et le prix de la souscription qui sera très modique, sera agréé de commun accord entre le comité et le soussigné.

4 nov JOHN A. BARRETT, secrétaire

ACADEMIE DE DANSE

OUVERTE PAR Mr DEVOTI,

à l'Armorie du bataillon de Washington le mardi et le samedi à 3 heures P. M. pour les jeunes demoiselles et petits garçons.

A la classe rue Royale, No. 154, chez Mmes Reigner et Baquer, le mercredi à 4 heures P. M. et le samedi à 8 heures du matin.

A l'Académie rue Chartres, No. 121 les samedi, mardi, et vendredi à 8 heures P. M.

N. B. Pour la classe du soir, pour la 3e Municipalité sera due un nouveau jour.

S'adresser tous les jours à l'office de l'Armorie du bataillon Washington, rue du Camp, et au No. 121 rue Chartres.

Il enseignera la Polka moderne telle qu'on la danse à Paris et à New York, la nouvelle valse à 2 temps, la valse ordinaire, quadrilles, etc., et autres danses nouvelles pour les enfans, à l'instar des premiers conservatoires d'Europe.

M. Devoti donnera un abonnement pour cinq mois à raison de $3 pour tout le cours. Les familles qui souscrivent plus [illegible] jouiront d'une réduction dans les prix. Les personnes qui ne désireront pas s'abonner paieront $6 par mois.

M. Devoti donne des leçons particulières en ville, à domicile, ainsi que dans la salle de son académie.

Des soirées seront données une fois par mois les élèves et les Dames y seront invitées afin que les parens et la société puissent juger du progrès de leurs enfans.

M. Devoti est professeur dans les Institutions suivantes: Mme Granet, rue Bourbon, No. 99; Mlles Alison, encoignure Carondelet et St Joseph; Mme Beque, 10 Royale et Toulouse; Au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade; A l'Institution Louisianaise, 71 rue des Remparts; A l'Academie Jefferson, Passage de la Bourse, etc. etc.

21 oct

MR LISSEY, Professeur de Danse, a l'honneur d'informer les dames et messieurs de la Nlle Orléans que [illegible]

ACADEMIE DE DANSE

Est actuellement ouverte, No. 18, rue Bourbon, entre celles du Canal et de la Douane, où il donnera les leçons de cette gracieuse et favorite danse, appelée

LA POLKA.

Et, comme de coutume, un grand nombre d'autres danses propres à donner de la grâce et du maintien aux jeunes gens et demoiselles.

Il donne, en outre, des leçons aux Académies suivantes, à pouvoir se rendre aux domiciles qui voudront le désirer des cours académie, tous autres partie des élèves: Madame Bourgeois 135, rue St-Louis. Madame Desrayaux encoignure Remparts et Bienville. Madame Montgomery, 97 rue St Joseph. Mlle Hitchcock, 18 rue Poydras. Dr Macarthy's Polytechnique, 175 rue du Canal.

Il donnera des leçons particulières à ses salles ou à domicile aux élèves.

La classe du soir pour les messieurs est ouverte de 6 à 9 heures.

ACADEMIE DE DANSE

PAR

M. G. CASIMIR.

M. CASIMIR, Professeur de Danse, élève du Conservatoire Académie royale de Danse de Paris, a l'honneur d'annoncer aux parens, tuteurs, jeunes Dames et jeunes Messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il arrive récemment de Paris, et qu'il enseigne cette jolie, gracieuse et noble danse la POLKA. Sans amour propre, il ose se flatter que ayant eu l'avantage de beaucoup voyager dans sa jeunesse, il a eu la meilleure occasion d'apprendre cet le jolie et nationale danse la Polka, en Pologne, à St. Petersbourg, en Russie, à Vienne, en Autriche, et à Paris ou il est partout [illegible] les premières sociétés et c'est une des mieux [illegible] pour la grâce, en Europe, et dans les principales villes des Etats-Unis.

M. Casimir enseigne aussi toutes les danses de société à la française et à la mode du pays, ainsi que Quadrilles français, la Valse à la Russe, la Scottische, le grand Galop, Mazurka, &c. Les personnes qui voudront bien l'honorer et mettre leur confiance en lui, auront la complaisance de s'adresser rue St. Pierre, 104 ou il a ouvert son Académie Mme Casimir sera toujours présente aux leçons des jeunes Demoiselles, pour les soins et attentions dus à leur sexe. M. Casimir donnera aussi des Leçons particulières à domicile aux personnes qui le désireront.

La classe des Messieurs aura lieu le soir.

M. Casimir a engagé un excellent violon pour ses leçons.

8 nov—

HOTEL ST LOUIS.

NOUVELLE ORLEANS.

MADAME HAWLEY informe respectueusement ses amis et le public en général qu'elle a repris à bail l'HOTEL ST LOUIS, et que le mercredi 16 octobre l'établissement sera ouvert pour la réception de pensionnaires. Pendant l'été cet établissement a été réparé et réellement orné; ce qui joint à l'augmentation des meubles et aux arrangements intérieurs de l'hôtel, rend cet établissement un des plus confortables et des plus magnifiques de l'Union. Aucunes peines ni dépenses n'ont été épargnées pour mettre cet hôtel à même de mériter la continuation des faveurs qui lui ont été accordées la saison dernière.

8 oct—6o

Aux marchands tailleurs et Fabricants de Linge fait.

WILLIAM FITZMAURICE, donnant des leçons sur la mesure et la coupe des habillemens dans les modes de Paris et de Londres, informe respectueusement ceux que cela peut concerner, qu'il est prêt à donner des instructions dans l'art d'habiller, et ce dans toutes les branches.

Il appelle particulièrement l'attention des fabricants de linge sur les jolies coupes d'habits, de lévites, de sacs, de D'Orsays &c, aussi qu'à celles de ses pantalons et gilets dont il peut fournir les patrons de toutes grandeurs, coupes et genres.

Il donnera une attention immédiate aux demandes qui lui seront adressées, au No. 3, rue Royale. Il peut produire de bonnes recommandations de personnes de la ville.

24 oct—1m 1 fev

CHARBON DE TERRE!

LES soussignés ont constamment à leur établissement une quantité des meilleures qualités de charbon de terre de Pittsburgh et Philadelphie qu'ils offrent en vente à leurs amis à des prix modérés, charroi inclus.

Wm. T. HEPP & Co.

Les ordres laissés chez Mrs. Wm. McKean, libraire, à l'encoignure des rues Commune et Camp.

E. Rochereau & Co. No 108 rue Royale, ou à leur dépôt rue de la Levée, entre les rues La Course et Orange, seront promptement exécutés. 23 oct

VINS ET EAU-DE-VIE!!!

EN vente en débarquement du navire St-Andrews, venant de Bordeaux:

180 barriques vin rouge, Montferrand, 1842; 20 de do du St. Julien, 1839; 40 de do de Pauillac, 1842; 20 caisses do du Château-Latour 1837; 10 de do de Château Léoville 1837; 100 de huile d'olive, superfine; 60 1/2 pipes eau-de-vie de J. J. Dupuy.

EUG. ROCHEREAU & Co. 108, Royale.

6 m

SANGSUES,

AVIS—Le soussigné informe le public qu'il a acheté de la succession de feu F. Lavitie son ancienne PHARMACIE, située à l'encoignure des rues Vieille Levée et Hôpital. PAUL MARTIN.

N. B.—Comme par le passé, il donnera tous ses soins à son établissement, où l'on trouvera constamment des médicamens très frais.

Il offre en vente un lot de BELLES SANGSUES à cinq et dix cents pièce. 23 oct—1m

SANGSUES,

LE soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public, qu'il recevra, quatre fois par an, des envois aussi considérables que chassis de SANGSUES qu'il continuera à vendre à des prix plus bas que ne le fait aucun autre établissement de ce genre en ville, et il les garantira toujours pour être de qualité supérieure.

No. 187, rue de Chartres.

6 sept J. R. RUSCONI.

SANGSUES.

RECEMMENT arrivé par le Talma, des Sangsues de bonne qualité, et à vendre en détail à dix sous pièce ou en gros, par cent, à huit sous pièce, au Grand Dépôt Général et Café, rue de l'Esplanade, No 28, encoignure Casacalvo, à la continuation de la rue Royale.

Les pharmaciens et les habitants de la campagne, seront servis à leur satisfaction.

Le même Entrepôt a reçu par le navire Amsterdam, bel-soixante milliers de sangsues Suédoises, et de qualité supérieure, qu'on vendra de dix à vingt cinq sous. Les prix ne varieront point durant l'époque des maladies.

9 nov J. F. SOUBIRAN.

SANGSUES.

REÇU par le Louis XIV, un grand et superbe assortiment de Sangsues Espagnoles, Hongroises et Suédoises, à vendre depuis CINQ jusqu'à VINGT cents, tout genres, au dépôt général rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Levée, près l'hôtel des Monnaies.

Les pharmaciens, les habitants et les marchands de la campagne, les obtiendront à vingt cinq pour cent de remise.

17 oct BEN. DU PETIT-BIEN

VINAIGRE—8 barriques de 61 gallons, d'importation récente, à vendre à prix modéré pour clore une consignation, par CHARLES DUFOUR, 11, Conti. 12 nov

---

VENTES JUDICIAIRES.

PAR LES SHERIFS.

Samedi 16 novembre, à midi, par E. Lewis, à la Bourse de Cité, un lot de terre au faubourg Delord, rue St. Joseph et traversant l'ilet jusqu'à la rue Tivoli, ensemble avec les dépendances. Conditions, comptant.

Mardi, 26 novembre, à midi, à la Bourse de Cité, par E. La Sère, cinq lots de terre au faubourg Washington, district Dousset, bornés par les rues St. Jean Baptiste Clouet, St. Avid et Féliciana. La moitié indivise d'un lot de terre au faubourg Tremé, rue St. Philippe, entre Robertson et Claiborne. Trois lots de terre [illegible] la rue Bienville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Derbigny, Roman et Conti. Une négresse de 31 ans, et une mule rosse du même âge. Conditions, comptant.

Jeudi 28 novembre, à midi, à la Bourse de Cité par Sidney Lewis un lot de terre rue de [illegible], entre Condé et Royale, avec des bâtisses, ensemble 60 actions de la Banque des Citoyens.—Conditions, comptant.

Jeudi 28 novembre, à midi, à la Bourse de Cité par Sidney Lewis, deux lots de terre à l'encoignure des rues Hôpital et Dauphine, avec des bâtisses en briques. Ensemble, 168 actions de la Banque des Citoyens. Conditions, comptant.

PAR LES ENCANTEURS.

Lundi, 25 novembre, à midi, à la Bourse de Cité, par Francis Fernandez et provenant de la succession L. Verneuil, un emplacement dans la municipalité No. Un, ayant 30 pieds de face à la rue Dumaine, 21 pieds 11 pouces à la rue Madison, et 131 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble avec les bâtisses, consistant en deux maisons hautes en briques; avec 200 actions de la Banque des Citoyens de l'Etat de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété précédente. Conditions: L'acquéreur assumera le paiement des sommes suivantes dues à la Banque des Citoyens: la somme de $[illegible] due le 1/4 décembre 1845 de la somme de $[illegible] due le 1/4 décembre 1846. La somme de $6.6 66 cts. due le 1/4 décembre 1848. la somme de $4.740 actuellement due à la dite pour actions et payable le 1er mars 1846. Ou remettra lesdits suivant les conditions de la charte de la Banque des Citoyens. Le reste du prix d'acquisition payable $3000 comptant, et la balance à un an de crédit, en un billet endossé à satisfaction, garanti par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite, et portant intérêt au taux de 8 p. % l'an dans le cas où il ne serait pas ponctuellement payé à son échéance.

PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

Lundi 16 novembre, à midi, à la Bourse de Cité, par le Register et provenant de la succession Babet Toutant Beauregard, m. l. femme Messeum, deux terrains au faubourg Washington, quartier Lessepe, un lot au nouveau faubourg Marigny, rue Annette, entre St. Avid et St. Jean Baptiste, avec des améliorations; un d'encoignure au faubourg Marigny, rue des Grands-Hommes avec maison et cuisine. Le nègre Antonio, de 19 ans, sans autre garantie que le titre; Laine, négresse de 11 ans, blanchisseuse et cuisinière, avec ses trois enfans de 8, 7 et 5 ans. Conditions, les propriétés un tiers comptant, un tiers à un mois, et un tiers à un an. Les esclaves moitié comptant et au reste à six mois.

EN LIQUIDATION.

VENTE A GRAND-RABAIS.

25 à 50 pour cent au-dessous des prix actuels de la Nlle Orléans.

ASSORTIMENT CONSIDERABLE D'HABILLEMENT D'HIVER.

LINGE fait et autres marchandises pour hommes, jeunes gens et enfans, reçu, par les navires Norman et Bon Lion du Havre, maintenant en déballage et à vendre au cheap cash Store de LOISON & SILVESTRE, rue de Chartres No. 26.

Toutes ces marchandises ont été choisies à Paris d'après les dernières modes et forment l'assortiment le plus complet en ce genre offert au public de la Nouvelle-Orléans; la belle qualité des marchandises et la grande réduction des prix à la quelle elles sont cotées feront [illegible] aux personnes qui les examineront que nulle part ailleurs elles ne pourraient se pourvoir aussi avantageusement.

Les principaux articles sont:

HABILLEMENTS ET ARTICLES POUR HOMMES:

Paletots de drap castor, diamant, pilot, satin laine noir, mélanges, cartonnés et autres sortes d'étoffes. Tweeds sac coats et paletots pour magasins et comptoirs, habits de drap noir, très fins et riches. Redingotes de drap noir et autres de $14 et au dessus. Pantalons de Casimir noir et nouveautés du dernier goût à $6 et au-dessus. Pantalons de Casimir ordinaires à $4 et à

Gilets de Cachemire, velours, satin, [illegible] brochés, soie à dessins à la mode, un [illegible]

Chemises de toute très belles, [illegible] col-leur

Caleçons et chemises de peau, [illegible], de coton et de soie et en [illegible]

Chaussettes et bas longs [illegible] 1800 douzaines chaussettes [illegible] et coton [illegible]

Foulards et mouchoirs [illegible] de coton, [illegible] gomme élastique [illegible], de fabrique américaine.

Cravates et écharpes en soie, satin noir, et à dessins des plus nouveaux.

Cols satin et bombazine à cœur de cravates et monde écharpes, cols de chemises

Un très bel assortiment de plus de 800 pièces de foulards Pongée, Bandanas, Corahs.

Spitalfields & Ries Choppas de l'Inde, de la plus belle qualité et très beaux dessins.

Mouchoirs de batiste, gants de chevreaux, de daim, de mérinos et autres.

Robes de chambres ouatées, d'étoffe à châles de cachemire, d'indienne et autres.

Foulards américains avec le portrait de Henry Clay ainsi que fabriqués aux Etats-Unis.

HABILLEMENS D'ENFANS ET DE JEUNES GENS.

Tout ce que l'on peut désirer en ce genre tant paletots, redingotes, pantalons, gilets, cravates, chemisettes, bretelles, gants, &c.—aussi des chemises pour jeunes gens de 10 à 18 ans et des habillemens de deux ans.

ARTICLES POUR TAILLEURS ET MARCHANDS.

Outre ceux ci-dessus énumérés, que les soussignés offrent à vendre en gros à très bas prix, ils ont spécialement pour plusieurs des tailleurs et marchands, du drap noir et casimir noir et nouveautés du dernier genre, velours noir, satin à gilets, soie noire à coudre et de plus beau bouton [illegible] à doublure de 40 pouces de large, modes boîte de Giraud, Hampden pour doublure de paletots et plusieurs autres articles de toutes sortes et grand nombre d'autres articles à vendre pour comptant par

LOISON ET SILVESTRE,

15 nov Rue de Chartres No. 26

MARCHANDISES NOUVELLES.

WEST, OLIVER & WOODRUFF reçoivent en ce moment, au No. 40, rue de Chartres l'ouverture des marchandises suivantes, qu'ils offrent à vendre en gros, aux plus bas prix, pour du comptant:

Soieries.

Gros de Rhin, supérieurs jaspé noir, Italiennes noires, gros de Suisse, lustring noir de 36 à 40 pouces, satin noir pour robes et gilets, moire noire et serge, soieries pour chapeaux de dames et modes de 18 à 22 pouces, soieries pour robes à dessins nouveau style, camé noir et noir, do de Pompadour de Organdi noir, à dessins, item pour chapeaux de dames, &c. &c.

Marchandises d'habillements.

Mousseline de laine noire, satin uni en couleur, chusseau, rayé, crêpe de Chine, Polka à dessins; Fourard de laine, et des nouveautés et rayées; item à carreaux de Paris, Polkas rayés pour demi deuil; Cachemire à écos de satin, cachemire à Musiane française, en couleur, Bombazet noir. Aussi des caisses cachemire d'Ecosse et mousseline de laine, extra riches, de les poses de Paris.

Shalls et mouchoirs. Taglioni, cachemire, broché Ruby, de mérinos, soie, thibet, mousseline de laine, Polka, satin damassé, Rob Roy et autre variété d'autres shalls.

RUBANS—Une taffetas, et satin, de toute qualité et largeur; rubans taffetas nouveau genre, à bordure en soie et en satin, item à gros écossais et rayés; item à carreaux colombie et pour bonnets; item rayé et unis ombré item ombre-guipé, item pour demi deuil.

GANTS et mit aines—Gants chevreau et castor, gants le dernier tricot; gants soie ou soie pour dames, [illegible], gants noirs et couleur; item tricotés et à ne t[illegible]; et autres, [illegible] grand assortiment de laine et les entredeux; mouchoirs coutil [illegible]; broderies en [illegible]; mouchoirs Pongée, foulards, damassés, Cravates, [illegible] en dentelles, voiles à fleurs, barège vert, gauze en ceintures, mousse line Suisse et imitation et autres marchandises [illegible].

DRAPS FRANCAIS, CASIMIR ET CHEMISES DRAPS DE CASTOR

NOUS venons d'ouvrir aujourd'hui, le plus vaste et le plus bel assortiment de DRAPS et de CASIMIRS qui ait été importé sur ce marché.

Nous appelons particulièrement l'attention des marchands détaillants et marchands tailleurs sur ces marchandises, qui seront vendues à bas prix.

H. DE GOER & RIFFLARD, 9 nov No. 21, rue des Magasins

PENSION ET RESTAURANT.

Rue Bienville No 24, entre Vieille Levée et Chartres.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public qu'à dater de ce jour, 9 novembre courant, il sera prêt à servir les personnes qui voudront bien lui accorder leur patronage. FERTE.

PRIX.

Pension par semaine	$3.50
Pour un déjeuner ou dîner	0.50

Restaurant à la carte. Le choix des mets et le service ne sera négligé en rien. 9 nov—30

INSTITUTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE,

DIRIGÉE PAR

J. F. BUFFET,

Rue Bourbon, No. 53 49, entre les rues de la Douane et Bienville—Nouvelle-Orléans.

LE PRINCIPAL de cet établissement fait savoir aux pères de famille que les cours d'hiver seront remis en pleine activité à dater du 1er Octobre prochain; il continue à recevoir des pensionnaires, des demi-pensionnaires, des externes, et d'enseigner toutes les branches d'instruction propres à compléter une éducation classique et commerciale. La langue anglaise enseignée par trois professeurs d'un talent reconnu, ne cesse d'être l'objet d'une attention toute particulière; on tient aussi à ce que les jeunes Américains qui fréquentent cette institution, pour l'étude du français, reçoivent les mêmes soins de la part de trois professeurs français qui ont aussi fait leurs preuves dans l'enseignement, et nous nous plaisons à compter sur la continuation du patronage qu'on a bien voulu nous accorder au grand nombre de familles respectables de la 2e municipalité. Les soins les plus assidus sont consacrés à la surveillance, à l'avancement, à la bonne tenue et au bien être des élèves confiés à nos soins. Le chef de cette institution, verrait avec le plus grand plaisir, les parens se rendre à l'établissement, assister aux différents cours, et s'assurer ainsi par eux-mêmes de la ponctualité et du zèle avec lesquels chaque professeur s'acquitte de ses fonctions, plutôt que de se laisser circonvenir soit par la jalousie d'une concurrence malveillante, soit par une malveillance appréciée à sa juste valeur par les personnes qui ont eu le loisir de suivre de près la marche de cet établissement, depuis sa fondation qui date de 1841.

Les élèves ont reçu, cette année, les mêmes soins que les trois années précédentes, et nous ne ferons que redoubler de bonne volonté, de courage et d'efforts pour conserver l'estime et la confiance que nous avons obtenues jusqu'à ce jour.

Le personnel de cette institution se compose comme suit:

M. J. F. BUFFET, principal, chargé de deux classes de français, d'histoire et de géographie.

M. JOHNSON, chargé des classes de philosophie, de littérature anglaise, des sciences physiques et mathématiques, du grec, du latin, de l'histoire et de la géographie enseignés en anglais, de l'histoire naturelle, et de l'astronomie et d'un cours de déclamation anglaise.

M. TELHIARD, chargé de la littérature française, du grec, du latin enseignés en français; des cours supérieurs d'histoire et de géographie, du cours de logique pour ceux qui le suivent en français, et d'un cours de déclamation française.

M. ORTON, chargé des classes anglaises, de grammaire et de traduction.

M. BAILEY, chargé des classes d'arithmétique faites en anglais, de la tenue des livres, des principes de la langue anglaise et de l'écriture.

M. GORRANT, chargé des principes de lecture française et d'arithmétique.

M. l'abbé BONNIOT, chargé de l'instruction religieuse des élèves catholiques.

M. BAUDELIN, chargé de la surveillance des élèves, et d'une classe élémentaire de français et d'arithmétique.

M. MONPAY, chargé des classes de langue espagnole.

M. CANOVA, chargé du cours de dessin.

M. CAZERA, chargé des leçons d'escrime.

M. CURTO, chargé du cours de musique vocale.

Les maîtres de danse et de musique instrumentale etc. etc. sont laissés au choix des parens.

Pour plus de détail s'adresser au principal soussigné, à toute heure, à l'établissement, excepté de 1 à 3 heures, heures de ses classes.

26 sept—3po J. F. BUFFET.

B. & A. SOULIE offrent à vendre à bas prix:

Charbon cannel en gros morceaux.

Do. de Pittsburg do (Ledley)

De anthracite, concassé et passé au crible,

Do. de bois, en gros morceaux.

Le tout de première qualité et sans poussière, qu'ils livreront en quantités convenables aux acheteurs. Les ordres laissés au No. 48, rue Conti, seront immédiatement remplis. 14 sept—

PERDU ou égaré—Une obligation de trois mille piastres, signée par Felix Bosworth et sa femme conjointement et par leur agent Louis Duseaules, en date du 2 juillet 1840, et payable à la Banque de l'Union de la Louisiane, à la maison de banque à la Nouvelle Orléans le 1 juillet 1836 àsa. La dite obligation appartient à la Banque de l'Union de la Louisiane, et ne peut être payée qu'à elle même.

22 oct—30 FRED FREY, caissier.

PATE DE FOIE GRAS TRUFFES Reçus par Alexandre et à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 12 nov

JAMBONS DE WESTPHALIE—50 jambons première qualité, reçus par le navire Frédéric Jacob, de Brême, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 12 nov

LANGUES DE BŒUF FUMEES, Fulton Market, en débarquement et à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 14 nov

AUCISSONS DE LYON—Nouvellement reçus et à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 13 nov

FARINE—Venant d'arriver par le bateau à vapeur Balloon, 150 barils farine marque de choix, à vendre par NEVILLE & Co, 168, rue Tchoupitoulas. 13 nov

---

VENTES DE CE JOUR.

Grande Vente de Chaussures.

PAR FERNANDEZ & SAUCIER.

Encoignure Chartres et St. Louis.

AUJOURD'HUI samedi le 16 du courant, à 10 heures et demie précises sera vendu

75 caisses bottes, souliers et brodequins.

Conditions—comptant.

Nattes en paille—A vendre, 75 pièces nattes en paille, blanches et unies à bon marché. 16 nov

PAR J. E. BLACHE

IL sera vendu sans réserve, aujourd'hui samedi, 16 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue [illegible] No. 21:

14 colis linge fait, pour hiver

6 [illegible] casquettes fourrure &c. &c.

Et à 11 1/2 heures, un assortiment de marchandises de saison, parmi lesquelles 6 balles de drap [illegible] noir et en couleur, drap castor superfin et castor de couleur fantaisie. 16 nov

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District de la Louisiane—No. 140—George A. Sandford vs le navire Mary Kingsland et son chargement—En vertu d'un writ de venditioni exponas à moi adressé dans la poursuite ci-dessus, il sera vendu samedi, 16 novembre 1844 à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre Chartres et Royale, à midi:

La carcasse du navire Mary Kingsland, doublée et chevillée en cuivre, maintenant au bas du quai de la rue St. Joseph.

Conditions—comptant.

12 nov—6 A. SIDNEY ROBERTSON, Marshal.

Cordes d'emballage du Kentucky.

PAR J. W. FURNESS, encanteur.

IL sera vendu samedi 16 courant, à 10 heures un quart au magasin de Samuel Bell, No. 41 rue Poydras

16 rouleaux cordes du Kentucky.

Endommagés à bord du bateau à vapeur Swallow, capitaine Richardson, dans son dernier voyage de Louisville à ce port, pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions, comptant. 15 nov

PAR J. W. FURNESS.

IL sera vendu samedi 16 courant, à 10 heures du matin, au magasin de Noreley Forsyth & Kennedy, No. 74, rue Tchoupitoulas,

28 rouleaux cordage.

6 pièces toile d'emballage.

Et le même jour, à 10 heures un quart au magasin de Sam Bell, rue Poydras No. 41

[illegible] rouleaux cordage,

[illegible] pièces toile d'emballage.

Endommagés à bord du bateau à vapeur Swallow capitaine Richardson, dans son dernier voyage de Louisville à ce port, et mis en vente pour compte de qui il appartiendra. 14 nov—2

PAR E. M. CROZAT, encanteur

Succession de feu [illegible] veuve Charles Brulée.

IL sera vendu samedi 16 novembre prochain, à la Bourse de Cité, rue St. Louis à midi:

Un lot de terre situé en cette ville, mesurant cinquante pieds de face à la rue St. Philippe, entre les rues Bourgogne et Rampart, sur soixante deux pieds cinq pouces de profondeur, mesure française; borné par un côté par la propriété de L. Gauthier, et de l'autre côté par le lot de terre ci-après décrit; ensemble les bâtisses et autres améliorations dépendances sans aucune exception ni réserve.

2e Un autre lot de terre attenant au précédent, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Philippe, sur [illegible] pieds de profondeur, mesure française, avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, sans aucune exception ni réserve.

3e Une négresse nommée Sally, âgée d'environ 36 ans, bon sujet, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Termes et conditions—L'esclave un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, et les lots de terre un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction, et vendus en coupons à la convenance des héritiers et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, et en cas de non paiement à leur échéance, portant intérêt à raison de 8 pour 100 par an.

Les actes de vente devant P. Lacoste notaire public, aux frais des acquéreurs. 16 oct—toMs

VENTES A L'ENCAN.

Terrains de valeur, avec bâtisses, et vides, bien situés pour maisons particulières.

PAR J. A. BEARD & Co.

J. A. Bonnevall, encanteur.

[illegible] à l'encan samedi 30 novembre courant, à [illegible] Banks les propriétés suivantes: [illegible]

No. 3. Deux lots de terre [illegible], dans l'ilet borné par les rues Baronne, [illegible] et les Tritons, ainsi qu'il apparaît [illegible]. Le No 26 mesure 31 pieds [illegible] sur 147 pieds 2 pouces sur un [illegible] pieds sur la rue Baronne, sur 147 pieds 2 pouces [illegible] à [illegible] une maison en bois [illegible].

No 4. Quatre lots de terre dans l'ilet borné par les rues Julie, Baronne, Philippa et l'avenue des [illegible], désignés par les Nos. 64, 65, 66 et 67 au plan [illegible] dressé par [illegible], mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur [illegible] entre lignes parallèles et borné sur la ligne [illegible] par un passage commun de 14 pieds de large [illegible] un chantier avec ses dépendances [illegible].

No 5—Deux beaux terrains avec les améliorations qui y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Julie, Girod et Philippa. Le No 1 mesure 30 pieds de face à la rue Baronne, sur 147 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composent de deux bonnes maisons, [illegible], la charpente est du meilleur bois de cyprès, elles contiennent 4 chambres, des cuisines, un jardin sur la façade, les cours sont pavées et chaque lot jouit de l'eau hydrant. Ces deux maisons sont louées à bail au prix annuel de $[illegible] par chaque. Le lot No 2 mesure 24 pieds de face sur la même profondeur que le No 1; il y existe une bonne maison en bois qui possède de grandes commodités, un hydrant, &c. et qui est occupée par un bon locataire, au loyer de $[illegible] par année.

No 6. Trois terrains dans l'ilet borné par les rues Apollon, Bacchus, Troisième et Quatrième, au faubourg Lafayette, [illegible] sous le nom de la Taverne de Lafayette, chacun de ces terrains mesure 40 pieds de face à la rue Apollo, sur une profondeur de 12[illegible] pieds entre lignes parallèles.

No 7—Trois terrains dans le faubourg Tremé, première municipalité, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Marais, Tremé et St. Louis, sous les Nos 2, 4 et 5 sur un plan fait par J. A. Pueyo, en date du 23 novembre 1841, et déposé dans l'étude de Felix Percy notaire public. Le No. 1 mesure 24 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur [illegible], à l'encoignure des rues Toulouse et Tremé. Le No. 4 mesure 26 pieds 7 pouces de face à la rue Tremé, sur une profondeur de [illegible] entre lignes parallèles. Le No. 5 mesure 25 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Toulouse, sur [illegible] de profondeur entre lignes parallèles. Sur le lot d'encoignure il existe une maison en bois, et sur le No. 6 il existe une maison et une cuisine. [illegible] par un bon locataire.

Les [illegible] terrains décrits méritent d'attirer l'attention des capitalistes ou des personnes qui désirent [illegible] convenables.

Conditions—Le tiers comptant et l'autre moitié à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Actes de vente par devant A. Mazureau notaire public, aux frais des acquéreurs. 16 nov

Propriété de valeur de la Seconde Municipalité.

[Vente sans réserve.]

PAR J. A. BEARD & Co

Bureau No. 49, rue Magasins, Arcade Banks.

IL sera vendu à l'encan, samedi 30 novembre, à midi, à l'Arcade Banks, rue des Magasins

La propriété de valeur suivante, située dans une position toute particulière pour des résidences de familles respectables, et sur une terre des plus élevées de la paroisse d'Orléans, aux environs de la place de l'Annonciation, savoir:

DIX HUIT TERRAINS dans l'ilet borné par les rues Lavaca, Bassin, Pacanniers et Annonciation.

Les lots Nos. 1, 2, 3, 4, mesurant 25 pieds [illegible] pouces 7 lignes de face à la rue de l'Annonciation, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos. 5, 6, 7 et 8, mesurant chacun 26 pieds 7 pouces, 1 ligne et demie de face à la rue de l'Annonciation, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec le droit d'une allée dans le fond de 10 pieds 9 pouces.

Le lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue de l'Annonciation, sur une profondeur de 125 pieds avec le droit d'une allée de 10 pieds 9 pouces. Sur ce lot se trouve une maison double en bois, avec cuisine dans le fond.

Le lot No 10 mesure 30 pieds [illegible] pouces de face à la rue de l'Annonciation, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles avec une allée dans le fond, de 10 pieds 9 pouces. Sur ce lot est une maison en bois.

Le lot No 11 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue de l'Annonciation, sur une profondeur et façade à la rue du Bassin de 125 pieds avec le droit d'une allée dans le fond de 10 pieds 9 pouces. Ce lot forme l'encoignure des rues Bassin et Annonciation, et a une bonne maison en bois et cuisine, avec un jardin bien cultivé en arbres fruitiers.

Les lots Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 mesurent chacun 27 pieds 6 pouces 6 lignes 6/7 de face à la rue des Pacanniers, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 18 forme l'encoignure des rues du Bassin et des Pacanniers. Toute la propriété sur la rue des Pacanniers est employée comme une piquerie de coton, et est louée à un bon locataire.

Les plans de ces propriétés seront exposés à l'Arcade dix jours avant la vente.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à final paiement.

Les actes de vente devront être passés sous dix jours de celui de la vente autrement les propriétés seront revendues à l'enchère après deux jours d'annonce dans deux gazettes de cette ville, sans autre notification.

Les actes de vente seront passés en l'étude de D. J. Ricardo notaire public aux frais de l'acquéreur.

TIRAILLEURS D'ORLEANS

Ordre No. 7

LES membres actifs de la compagnie se réuniront en habit de [illegible] à la salle d'armes samedi prochain, 16 du courant, à 7 heures précises du soir, pour affaires importantes.

Par ordre du capitaine, Hte TACON, sergent major.

TIRAILLEURS D'ORLEANS.

Ordre No 6.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain 17 du courant, pour célébrer l'anniversaire de son admission dans la Légion de la Louisiane.

On se réunira à la salle d'armes à 9 heures précises du matin. Tenue d'hyver—équipement.

Par ordre du capitaine

13 nov H. TACON, sergt major.

QUARTIER-GENERAL

LEGION DE LA LOUISIANE.

Ordre de Brigade No 7.

Nlle Orléans, 30 octobre 1844.

EN obéissance à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue d'hiver, lundi, 24 courant pour [illegible] place d'Armes, à 8 1/2 heures précises du matin, pour une revue d'inspection.

La compagnie des Cazadores d'Orléans capitaine Trigo, se rendra sur la dite place, une demi heure avant la revue pour en former et garder les portes.

Les chefs de corps sont spécialement chargés de la stricte exécution de cet ordre.

CHS CUVELLIER.

Brigadier général commandant la Légion de la Louisiane.

NT VIGNIE, aide de camp de service.

6 oct

QUARTIER-GENERAL.

LEGION DE LA LOUISIANE

Nlle-Orléans, 14 novembre 1844.

EN vertu d'une proclamation de Son Excellence le Gouverneur de cet Etat, fixant une élection pour le vingt-cinquième jour de novembre, la revue d'inspection qui devait avoir lieu le 24 du présent mois selon la loi, est remise au dimanche [illegible], à 9 heures du matin.

La Ligue devra être formée à 9 1/2 heures très précises.

Par ordre du Brigadier Général, commandant la Légion de la Louisiane. C. CUVELLIER.

NT VIGNIE, Aide de Camp de service.

14 nov

CHARRONNAGE DE PHILADELPHIE.

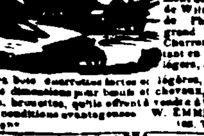

LES soussignés en reçoivent constamment de la manufacture de Wilson, Childs & Co de Philadelphie, un grand assortiment des Charronnage consistant en: drays forts et légers, avec essieux en fer et en bois, charrettes forte et légères, waggons différentes dimensions pour bœufs et chevaux, roues de charrettes, brouettes, qu'ils offrent à vendre à très bas prix à des conditions avantageuses. W. EMMERSON & Co. 11 janv

VIEUX WHISKEY BOURBON—En débarquement du bateau à vapeur Louisville, une partie de vieux Whiskey Bourbon, dont une portion est de [illegible], qui sera vendu à la convenance des acheteurs. 14 oct DITTRICH & SHANNON, 31 Poydras

---

PAR MA[illegible]

No. 51

CONDITI[ONS]

SAL[LE]

FRI

AN[illegible]

Secrétaire d[illegible]